

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horizon
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W21-681454

103424

Maladie **Dentaire** **Optique** **Autres**

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3407 Société : RAM

Actif **Pensionné(e)** **Autre** :

Nom & Prénom : CHAHLI NASSER

Date de naissance : 07/01/1973

Adresse : 405 Bis Route Al Jadida - Rés. Ghailia
Casablanca

Tél. : 0664950240 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : 

Date de consultation : 19/01/2022

Nom et prénom du malade : CHAHLI ILYAS Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Douleur abdominale

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa Le : 19/01/2022

Signature de l'adhérent(e) : 



AKDITAL

Clinique Atfal
مصحة أطفال

Casablanca, le 15/11/20...

27,50 Illegible handwriting



1) Spartylux Spasfocp Avis D

1 gélule en cas de douleur

2) Vogalinc (bap)

PHARMACIE LAKBIB
NAJME Karima
62, Rue Chasseur Jules Gros
CASABLANCA - OASIS
Tél: 022.99.08.75

1 cpr x 3/;

2 - un aut mps.

27,50

Signature
LAKBIB
ANESTHÉSIOLOGUE - RADIANTEUR
CLINIQUE ATFAL



AKDITAL

Clinique Atfal
مصحة أطفال

Casablanca, le 18/1/2022

Cherami Taya

- 7.2 15

- 13 au

- Douleur Abdominale diffuse

- Edio f/mi est

Pr. LARAKI Mohamed
Professeur Agrégé
Médecine - Réanimateur

CLINIQUE ATFAL
CLINIQUE PÉDAGOGIQUE
50, Bd. Abderrahim Bouabid
Casablanca
Tél : 0522 23 18 18 - INPE : 050003690

CLINIQUE ATFAL



090003690

CASABLANCA Le : 19-01-2022

Facture N° 01363/22

A. Identification

N° Dossier : ATF22A19095124

N° Identifiant : 016028/22

Nom & Prénom : Enf. CHAHLI ILYAS

C.I.N :

Adresse : CASA

C. Débiteur

page 1/1

Organisme : **Payant**

D. Période d'Hospitalisation

Date Entrée : 19-01-2022

Date Sortie : 19-01-2022

Médecin traitant : DR . LARAKI HOUSSAINI MOHAMMED

Traitement :

Qté	Prestations	Observation	Prix U.	L.C.	Coef	Total
RADIOLOGIE						
1	ECHOGRAPHIE ABDOMINAL		500,00			500,00
Total Rubrique :						500,00
PRESTATIONS						
1	CONSULTATION		300,00			300,00
1	PERFUSION		400,00			400,00
Total Rubrique :						700,00
						1 200,00
PARTIE CLINIQUE :						0,00
PARTIE HONORAIRES ET ACTES EXTERNES :						0,00
TOTAL GENERAL						1 200,00

Arrêté la présente facture à la somme de :

MILLE DEUX CENTS DIRHAMS

Cachet et Signature

CLINIQUE PÉDIATRIQUE
ATFAL
 50, Bd. Abderrahim Bouabid
 OASIS - Casablanca
 Tél : 0522 23 18 18 - INPE : 090003690



AKDITAL

Clinique Atfal
مصحة أطفال

- Scanner Multibarrette • Angio-scanner • Coloscopie virtuelle • Dentascanner • Échographie • Écho Doppler
- Radiologie Standard • Radiologie Interventionnelle • Coroscanner / IRM Corps Entier / IRM Cardiaque Sur Rdv

Casablanca , le 19/01/2022

Patient : **CHAHLI ILYAS**

Prescripteur: **DR. LARAKI HOUSSAINI MOHAMMED**

ECHOGRAPHIE ABDOMINALE

RESULTAT :

- Météorisme abdominal modéré.
- Le foie est de taille normale, de contours réguliers et d'échostructure homogène, sans lésion focale notable.
- La vésicule biliaire est en réplétion, à paroi fine, sans lithiase visible.
- Absence de dilatation des voies biliaires intra hépatiques ou de la voie biliaire principale.
- La rate est d'aspect échographique normal.
- Le pancréas exploré au niveau corporéal, de taille normale, de contours réguliers et d'échostructure homogène.
- Les reins sont de taille et de situation normale, bien différenciés avec conservation de l'index cortical.
- Absence de dilatation des cavités pyélocalicielles ni image de lithiase.
- Absence d'image échographique d'appendice normal ou pathologique.
- Lame d'épanchement péritonéal anéchogène en inter anses en FID.
- Ganglions mésentériques infracentimétriques ;
- Vessie en réplétion, à paroi fine, à contenu transsonore .

CONCLUSION :

- **Météorisme abdominal modéré.**
- **Lame d'épanchement péritonéal en inter anses sans image échographique d'appendice normal ou pathologique évidente : A confronter aux données clinico- biologiques.**

Merci de votre confiance. **DR. MEKKAOUI**